Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 58/1967 (1967)

Artikel: Coordination scolaire
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-115468

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Après avoir été une nouvelle fois les hôtes du Conseil d'Etat du Tessin, et avoir mêlé la sauce sombre du civet aux blondeurs de la polenta, les membres de la Conférence purent admirer, sous la conduite du cicérone le plus enthousiaste et le plus érudit, l'architecte Renato Giovannini, les restaurations de ce magnifique monument d'art roman qu'est l'église de San Pietro, puis, au pied de cascades entremêlées, du bord de bassins d'eau transparente, la vue de cette commune en plein développement culturel et économique, que le sourire d'un soleil déjà automnal animait enfin. A 17 heures, après le coup de l'étrier et l'échange d'amabilités sans rhétorique, chacun reprit la route du Gothard, ou celle des Centovalli, l'âme et la serviette remplies des souvenirs et du somptueux cadeau de l'hospitalité tessinoise.

Jean Mottaz

Coordination scolaire

La collaboration intercantonale concernant les différents niveaux scolaires ainsi que l'Université figure régulièrement à l'ordre du jour des organes de coordination que sont les Conférences des chefs des départements cantonaux de l'instruction publique et les Conférences des chefs de service de ces mêmes départements.

Si les résultats concrets obtenus jusqu'à ce jour ne sont pas spectaculaires et dignes d'être cités par la grande presse, il n'en reste pas moins qu'un travail sérieux et efficace a déjà été accompli.

A l'échelon de la Conférence suisse des chefs de départements, l'engagement a été pris d'atteindre dans tous les cantons, jusqu'en 1972, les objectifs suivants:

a) fixation du début de l'année scolaire à la rentrée des vacances d'été;

b) fixation de l'âge limite pour l'admission des élèves en première année de scolarité à six ans révolus au 31 juillet;

c) fixation de la durée de la scolarité obligatoire à neuf années au moins;

d) fixation du passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire entre la 4e et la 6e année de scolarité.

La Conférence romande des chefs de départements avait déjà eu l'occasion d'arrêter certaines dispositions communes, dans le même sens.

Dans l'immédiat, et sur le plan pratique, les Départements de l'instruction publique des cantons romands ont mis en chantier de vastes entreprises:

a) sur le plan des manuels, outre les ouvrages anciens de géographie et d'histoire, la publication

1. d'une carte scolaire de la Suisse par les six Départements de l'instruction publique des cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève;
2. des *Chants de mon pays* publiés par Fœtisch et utilisés dans les cantons de Berne, Fribourg, Valais, Neuchâtel;
3. d'un livre de *Recettes culinaires et hygiène alimentaire* publié par le canton de Neuchâtel et utilisé dans les cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Valais et Neuchâtel, une nouvelle édition complètement refaite devant être disponible au printemps 1968;
4. les adaptations, destinées aux sections de l'enseignement secondaire ne menant pas à des études longues, des manuels d'allemand *Wir sprechen deutsch.* Ces livres sont utilisés dans les cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève.

b) sur le plan des commissions et groupes de travail

1. le groupe de travail chargé de préparer les manuels d'allemand cités ci-dessus;
2. un groupe de travail pour l'apprentissage de la lecture;
3. un groupe de travail chargé de préparer une terminologie grammaticale de base;
4. une commission interdépartementale de coordination scolaire.

En outre, et à mesure que des initiatives sont prises par tel ou tel canton, les autres en sont informés et sont même appelés à envoyer des délégués aux groupes de travail constitués (ainsi pour la préparation d'un nouveau manuel de géographie de la Suisse dont le canton de Berne assume la publication).

Les responsables des divers services des départements: enseignements primaire, secondaire, supérieur, recherche et documentation pédagogiques, éditions et fournitures scolaires maintiennent entre eux des contacts réguliers qui assurent, sous une forme peu visible mais efficace, le progrès vers l'unité dans la diversité qui doit caractériser l'école romande.

Conférence romande des chefs de service
des départements de l'instruction publique.